

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1426

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

504 892 084 RCS Paris.

GRAINITRADE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 164380.64 EUR.

Adresse : 111, avenue Victor Hugo, Cedex 16, 75784 Paris.

Précédent propriétaire : 504 892 084 RCS Paris. **GRAINITRADE.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SOCIETE LEPLATRE &

CIE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 21 rue du Moulin 45130 Epieds-en-Beauce Capital :

1000012.29 EUR Numéro unique d'identification : 086380110 Lieu d'immatriculation : Orléans. Société absorbée :

GRAINITRADE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 111 avenue Victor Hugo 75784 Paris Cedex 16

Capital : 164380.64 EUR Numéro unique d'identification : 504892084 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et

du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 393590.01 EUR - passif de 368302.73 EUR.

Rapport d'échange des droits sociaux : La société SOCIETE LEPLATRE & CIE (SOCIÉTÉ ABSORBANTE), société

absorbante, détenant la totalité des actions de la société GRAINITRADE (SOCIÉTÉ ABSORBÉE), société absorbée, il ne

sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés

par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Prime de fusion: néant

(fusion simplifiée) . Date du projet commun de fusion : 27.11.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque

société participante : Pour la société SOCIETE LEPLATRE & CIE : 30.11.2023 (au greffe du tribunal de commerce de

Orléans). Pour la société GRAINITRADE : 29.11.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..